

Réforme sur la migration, conflits et citoyenneté d'immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan (Côte d'Ivoire).

Barnabé Houedin

► **To cite this version:**

Barnabé Houedin. Réforme sur la migration, conflits et citoyenneté d'immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan (Côte d'Ivoire).. Revue Sociétés & Economies,Revue du Laboratoire de Sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques, LAASSE, 2014, pp.141-159. <ird-01294632>

HAL Id: ird-01294632

<http://hal.ird.fr/ird-01294632>

Submitted on 30 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réforme sur la migration, conflits et citoyenneté d'immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan (Côte d'Ivoire).

Barnabé Cossi HOUEDIN¹

Résumé

Au plan national et à Gonzagueville, la réforme sur le fonctionnement des immigrés en Côte d'Ivoire a influencé les pratiques de la citoyenneté. Sous l'effet de cette réforme, l'existence des ressortissants du Bénin dans ce quartier reste progressivement marquée par une non visibilité aussi bien au niveau politique, économique que culturel. L'objectif de cet article est d'analyser les mécanismes et les formes sous lesquelles se manifestent les transformations de cette citoyenneté. Les résultats de l'étude montrent que la modification de la citoyenneté se fait par la déconstruction de l'idéologie du don et de la solidarité, l'exclusion du champ politique et l'instauration de rapport marchand au niveau foncier. Il s'en suit des conflits, des formes de différenciation sociale.

Mots clés : réforme, conflits, citoyenneté, marchand, immigrés

Abstract

On the national level and to Gonzagueville, the reform on the functioning of the immigrants in Ivory Coast influenced the practices of the citizenship. Under the influence of this reform, the existence of the nationals of Benin in this district remains gradually marked by a not visibility as well at the level political, economic as cultural. The objective of this article is to analyze mechanisms and forms under which show themselves the transformations of this citizenship. The results of the study show that the modification of the citizenship is made by the demolition of the ideology of the gift and the solidarity, the exclusion from the political arena and the institution of trade relationship at the land level. It follows itself conflicts, forms of social differentiation.

Keywords: reform; conflicts; citizenship; trader; immigrants

Introduction

La première décennie du multipartisme post parti unique (1990-2000) a été surtout marquée par une série de transformations sociales. Dans ce contexte de rupture progressive, on peut parler d'une transition sociale où les formes d'intégration (l'accès à l'administration publique, la participation au scrutin électoral, le libre accès ou l'allocation gratuite de parcelles de terre

¹ Membre du Laboratoire de Sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE). IES-Université Félix Houphouët Boigny, huedin@yahoo.fr

rurales, etc) des immigrés sont progressivement délaissées. Ces pratiques ont été principalement initiées sous le parti unique et sont l'objet d'une série de restructurations surtout, depuis l'avènement du multipartisme. L'interdiction de l'accès aux emplois formels (1975), le contrôle de la migration ou la carte de séjour (1990), les lois sur le code électoral (1991) et la nouvelle loi sur la propriété foncière (1998) sont de ce fait les réformes sur le statut des immigrés en Côte d'Ivoire (Kabbanji 2006 ; Dembelé 2009).

A partir de ces lois, la réforme a entraîné des transformations dans les rapports sociaux, les habitudes principalement acquises par les immigrés Ouest africains sous le parti unique (1960-1990) à divers niveaux : politiques, économiques, etc. Ces différentes transformations peuvent s'analyser en termes de déconstruction et de reconstruction de la citoyenneté des acteurs issus de l'immigration, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale à Gonzagueville notamment. La question centrale de l'article est donc la suivante : quelles sont les formes à travers lesquelles s'exprime la déconstruction de la citoyenneté des immigrés, particulièrement les ressortissants du Bénin à Gonzagueville ?

En interrogeant les arrière-plans historiques et sociologiques des tendances actuelles de la citoyenneté dans le quartier, on remarque que la modification des rapports sociaux à Gonzagueville, qui est surtout associée à la réforme (lois sur le contrôle de la migration, le code électoral, le foncier), est aussi rattachée à un ensemble de discours idéologiques, de rapports sociaux concrets et d'enjeux divers. Ce qui nous emmène à formuler le questionnement qui suit : quelles sont les productions idéologiques liées à cette modification des pratiques de la citoyenneté chez les ressortissants du Bénin à Gonzagueville ? De même, quels sont les rapports sociaux induits par la transformation des pratiques sociales liées à la citoyenneté depuis la réforme en question ? Enfin, quels sont les enjeux de cette déconstruction de la citoyenneté depuis le multipartisme en 1990, et comment la distinguer de la précédente c'est-à-dire de celle qui a été mise en œuvre sous le parti unique (1960 à 1990) ?

Dans cet article, les publications sur le fonctionnement des immigrés en Côte d'Ivoire depuis 1990 sont essentiellement regroupées sous trois approches : l'approche institutionnelle, identitaire et conflictuelle.

L'approche institutionnelle soutient l'idée selon laquelle à partir de la réforme sur la migration, progressivement, un dispositif institutionnel a été mis en place pour redéfinir les immigrés ouest africains comme des étrangers (Bredeloup 2003). Cette approche met l'accent

sur l'évolution de la politique publique de l'immigré (Babo 2011). Concernant l'histoire de l'intégration de ces immigrants par exemple, il y est révélé que le développement du multipartisme et l'ouverture démocratique ont été les facteurs stimulant leur exclusion des institutions politiques et économiques formelles.

Par ailleurs, les auteurs de l'approche identitaire soutiennent la thèse de la transformation des identités d'immigrés. C'est plutôt une remise en cause de l'identification des immigrants ouest africains en partie comme des autochtones, des croyances sur l'idée de biens communs entre ces derniers et les groupes locaux. On y retrouve, mise en évidence, la négation, voire la déconstruction progressive de leur fonctionnement en partie comme des autochtones (Gnabéli 2002, 2005a). Ce qui renvoie à la redéfinition des formes de participations au niveau politique, économique, etc.

Enfin, l'approche conflictuelle est présentée en deux thèmes centraux : l'activation de barrières sociales pour faciliter la négation de l'autochtonie chez les immigrants et les résistances autour de ressources sociales telle que la terre. Il y est mis en exergue les points de contradictoires sur plusieurs pratiques. On peut citer entre autres l'élimination des solidarités instituées sous le parti unique, la déconstruction de toutes formes d'identification dont le but est de valoriser ces immigrants, la fragilisation de leurs relations autour de la terre (Gnabéli 2005b ; Babo et Yvan Droz 2006 ; Dembelé 2009 ; Babo 2010). Si les immigrants ont acquis un certain prestige sous le parti unique, selon les partisans de l'approche conflictuelle, ce n'est là qu'un capital social qui tend progressivement à disparaître sous l'influence des idéologies nationalistes.

Par ces dernières, des tentatives de contrôle, de rationalisation des pratiques d'immigrés ont été suscitées. On peut encore parler d'initiatives de dépossession d'acquis économiques, de suppression d'autonomie et de désidentification de ces immigrants au sein des espaces d'accueil. De telles stratégies motivées de façon implicite par l'Etat depuis 1990, sont systématiquement appliquées dans les champs locaux. Toutefois, elles se heurtent à des non dits. On parle à ce propos des formes d'oppositions chez les immigrants ouest-africains. Elles auraient pour sens d'activer des luttes implicites vis-à-vis du reconquête des parcelles de terre occupées par les groupes ethniques ivoiriens en occultant les réalités historiques de l'intégration.

Au regard de revue de littérature, la question de la citoyenneté des personnes issues de l'immigration est rattachée à des problématiques institutionnelles, identitaires et conflictuelles. Sous ce rapport, combinant ces différentes approches, l'objectif de cet article est d'analyser les mécanismes et les formes sous lesquelles s'expriment la modification de la citoyenneté des ressortissants du Bénin à Gonzagueville, à partir de la réforme sur la migration. De façon spécifique, l'article vise à analyser les productions idéologiques de déconstruction de la citoyenneté, les rapports sociaux induits entre les différents acteurs à Gonzagueville, et les enjeux de cette déconstruction.

Les résultats de cet article émanent des données de terrain collectées entre mars 2005 et juin 2009. L'enquête a été réalisée au sein de la commune de Port-Bouet (commune qui abrite Gonzagueville). Deux techniques de collecte de données ont été mobilisées : le récit de vie pour les ressortissants du Bénin, et des entretiens semi-dirigés pour les allochtones (Baoulés, Abouré, Alladjan, Adioukrou), les autres allogènes (Burkinabé, Togolais, Ghanéen) et deux notabilités ébrié (Abouabou, Petit-Bassam). Les récits de vie et entretiens semi-dirigés ont été réalisés en des passages ponctuels et répétés sur le terrain de recherche. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. Trois catégories analytiques ont été dégagées. Ce sont : les idéologies de la citoyenneté à Gonzagueville depuis le multipartisme, l'évolution des pratiques et des modalités de la citoyenneté, les enjeux et les significations liés aux contestations ébrié. L'échantillon de l'étude est de 28 enquêtés.

Avant d'exposer les résultats de cet article, c'est-à-dire de montrer en quoi la réforme liée au statut des immigrés contribue à la modification du mode de vie des ressortissants à Gonzagueville, une approche conceptuelle de la réforme s'impose.

La réforme est analysée sous divers angles théoriques. Il s'agit notamment des approches économiques, culturelles, historiques et politiques.

A travers les approches économiques par exemple, la réforme s'explique par la quête d'une efficacité dans les institutions. Le choix de produire de nouvelles institutions, de susciter des pratiques économiques « efficaces » permettent de maximiser le revenu global de la société concernée (Sachs et Warner 1997). Dans l'approche économique, la réforme est initiée contre des institutions jugées inefficaces, c'est-à-dire, qui ne permettent plus de maximiser le revenu.

En ce qui concerne les approches culturelles de la réforme, on y voit soutenir que certaines valeurs culturelles, croyances sont favorables à l'émergence de « bonnes » institutions

économiques. Ces dernières peuvent être mobilisées pour atteindre les objectifs de développement économique et social (Weber 1958; Banfield 1958; Putnam 1993; Landes 1998).

Les approches historiques de la réforme quant à elles, mettent l'accent sur la possibilité de transformer des institutions jugées caduques, anciennes pour en produire de nouvelles (La Porta et al. 1999). La réforme est faite dans le but de rompre avec un mode de fonctionnement qu'on veut dépasser, donc pour produire d'autres.

A travers les approches politiques, la réforme se rattache plutôt à des processus de transition. Elle s'appréhende dans la façon dont le groupe qui sort gagnant de la compétition politique oriente la structure des institutions en place, son mode de gouvernance. Cette approche met en évidence une dimension primordiale qui est celle des conflits d'intérêts (North 1981).

Quelle que soit la théorie ou l'approche mobilisée, la réforme a toujours une fonction idéologique. En ce sens, certains auteurs comme Trémoulinas (2011) soutiennent que, pour qu'elle soit objective, la réforme doit s'appuyer sur les critères suivants : la maximisation des gains et la minimisation des pertes, la cohérence avec les réformes précédentes. Dans son application, les perdants ou les victimes doivent être indemnisés. Si la réforme est brutale et systémique, elle doit conjoncturellement être accompagnée par l'Etat, adaptée à la situation macroéconomique et au contexte institutionnel qu'elle est sensée faire évoluer.

Pour ce qui est de cet article, la réforme est analysée dans une approche constructiviste (Lagadec 2011 ; Coudray et Gay 2009). Elle renvoie à un processus institutionnel de modification des rapports sociaux entre les immigrés ouest africains et les groupes locaux avec des effets structurels, idéologiques et des enjeux significatifs. Il en découle une multiplicité de réalités socialement construites, de nouvelles formes de gouvernance, des processus de reconstruction identitaire, et aussi, des pratiques réflexives.

Les conflits entre les immigrés et les groupes locaux sont des conséquences corrélées à l'application et aux enjeux de la réforme sur la migration (Gnabéli 2002, 2005a, 2011 ; Babo et Droz 2006). A Gonzagueville, l'une des caractéristiques de cette réforme est que, la différenciation des pratiques autour de la terre entre les autochtones ébriés et les ressortissants du Bénin, se transforme progressivement en opposition. Les conflits fonciers, les pratiques de différenciation et d'exclusion sociale y sont particulièrement perçues comme la conséquence

de la réforme sur la migration. De telles pratiques ont entraîné la redéfinition de la citoyenneté des ressortissants du Bénin. Quelles en sont les manifestations ?

1. Les formes de transformation de la citoyenneté des ressortissants du Bénin à Gonzagueville

La réforme sur le statut des immigrés en Côte d'Ivoire a entraîné des transformations en rapport avec les pratiques liées à la citoyenneté des ressortissants du Bénin à Gonzagueville. Ces transformations se manifestent notamment sur les plans politique et foncier.

1.1 Sur le plan politique

Les données collectées montrent que les ressortissants du Bénin sont mis à l'écart de la vie politique du quartier. En effet, le retour du multipartisme en 1990, la diffusion de l'idéologie de la démocratie et les luttes politiques qui les accompagnent s'affichent comme les ressources de la modification de la citoyenneté au plan national. En prônant l'ouverture démocratique, des changements (redéfinition des activités politiques, économiques, la révision des principes de l'autochtonie et des évidences transformées en normes sociales sous le parti unique) ont été suscités autour des pratiques de la citoyenneté chez les immigrés ouest africains. Il y a entre autre l'interdiction des activités politiques telles que le vote des étrangers (Gnabéli 2005 b ; Dembélé 2009).

Cette mise à l'écart des ressortissants du Bénin de la vie politique des groupes locaux se construit en délaissant la croyance en l'idée que, c'est une obligation de faire participer ces immigrés aux activités de vote. Sous le parti unique, cette participation au scrutin de vote a été affichée comme une faveur politique. Elle a même été soutenue par l'Etat et présentée comme le symbole de la réussite de leur intégration dans le champ précité. Mais, avec l'existence de la loi sur le code électoral (1991), les activités politiques locales ont été redéfinies et réglementées. Les allogènes sont tenus à distance de la vie politique des groupes ethniques ivoiriens (Gnabéli 2002 ; 2005b).

Au plan national, cette réforme sur les habitudes informellement acquises par ces immigrés est généralement présentée comme une modernisation des techniques d'identification, mais aussi une politique moderne de gestion des immigrés (Bredeloup 2003). Cependant, elle a une influence sectaire sur le processus d'intégration des ressortissants du Bénin à Gonzagueville. En effet, la loi sur le code électoral et la nouvelle loi sur la propriété foncière (1998) ont été mobilisées par les autochtones ébrié comme des instruments de restructuration des rapports

politiques au sein de ce quartier. La contestation de la chefferie est un exemple de ce type de restructuration. Bien que celle-ci soit dirigée par un ressortissant du Bénin naturalisé ivoirien, elle est remise en cause par les autochtones ébrié. Cette non reconnaissance de la chefferie de Gonzagueville par les notabilités ébrié est proclamée dans des discours tels que : « *la chefferie de Gonzagueville est la politique de la mairie. Il faut éviter les confusions. Elle n'a pas la reconnaissance de la notabilité ébrié. On se demande d'ailleurs quand et comment elle a été formée. Elle n'est pas acceptée par nos coutumes* », « *Il n'y a pas de chefferie à Gonzagueville. Ce sont les représentants d'ethnies. Le quartier n'est pas un village béninois. C'est la terre des ébrié et tous les étrangers font comme chez eux* ».

La modification des rapports politiques entre la chefferie de Gonzagueville, la mairie et la notabilité ébrié déteint sur les nouveaux processus de mise en valeur des parcelles de terre urbaines. Ces processus ne sont plus orientés par les idéologies de fraternité et de biens communs, mais inscrits dans des rapports de marchandisation (Chauveau 2000 ; Chauveau et al 2006). Depuis l'existence de cette loi sur le code électoral, plusieurs incertitudes (conservation de terre, maintien de la chefferie, etc) sont apparues sur le statut et le fonctionnement des ressortissants du Bénin en partie comme les autochtones de ce quartier. Empiriquement, la recherche a établi que ces incertitudes sont reliées aux pratiques de l'Etat, surtout en ce qui concerne la marchandisation de la citoyenneté au plan national. La question d'achat de carte de séjour, le contrôle et la sanction des immigrés qui ne se conforment pas à cette règle (Chauveau 2000) ont été perçus comme des programmes publics de fabrication de l'exclusion politique. Ce qui est d'ailleurs interprété dans l'imaginaire populaire des allogènes à Gonzagueville comme un effet pervers de cette gestion moderne de l'intégration sociale.

Sous le parti unique, la participation à la vie politique, surtout aux activités de vote étaient devenues une habitude chez les immigrés. Mais, avec l'ouverture démocratique, cette participation a été stratégiquement réorientée par les luttes politiques au niveau national. Elle se matérialise sous la forme de remise en cause des solidarités politiques. A Gonzagueville, depuis le multipartisme, les idéologies de solidarité politique ont été remplacées par celle de marché. Par exemple, chez les autochtones ébrié, l'idéologie du marché est présentée comme une opportunité offerte non seulement pour réhabiliter leur autorité politique sur cet espace social, mais aussi pour défendre leurs intérêts politiques locaux. C'est sous l'influence d'une telle idéologie que ces derniers refusent de pérenniser les pactes politiques tissés sous le parti unique. Ils en font d'ailleurs un bon usage en la mobilisant comme moyen de lutte contre le clientélisme politique établie entre les dits « Béninois » et la mairie de Port-Bouet. Ce qui

n'est rien d'autre que leur façon locale de se conformer aux idéologies nationalistes proclamées au niveau de l'Etat.

Pour veiller au respect de la réforme sur l'intégration des immigrés, un mécanisme de restructuration politique a donc été mis en place afin de distinguer les activités politiques de groupes ethniques ivoiriens de celles de ces immigrés. Il s'agit par exemple de l'interdiction aux ressortissants du Bénin de poursuivre les activités politiques telles que la participation au scrutin de vote, l'animation de campagne électorale.

De tels résultats sur la participation politiques des immigrés Béninois sont similaires à ceux de Chauveau (1997), Dozon (2000), et Akindes (2004). Pour ces auteurs, la transformation de la citoyenneté des immigrés ouest africains depuis le multipartisme n'est qu'une redéfinition des pactes de solidarités politiques, du moins du contrat d'intégration politique tant au niveau de l'Etat que dans les champs microsociaux.

Comme conséquence majeure de ces transformations politiques, on peut dire qu'elles sont allées de pair avec la « retraditionnalisation » de la question foncière (Chauveau 2000). A Gonzagueville, cette retraditionnalisation se manifeste sous la forme de réactivation de l'autochtonie ébrié. L'une des conséquences aussi de ce phénomène est par exemple, les conflits récurrents avec la chefferie de Gonzagueville. Les significations associées à ces conflits sont : faciliter le rejet du chef d'origine béninoise, dévaloriser et relativiser ces compétences en matière de contrôle des parcelles de terre.

En somme, la réactivation de l'autochtonie ébrié n'a contribué qu'à mettre en minorité la chefferie de Gonzagueville, à éliminer toutes les croyances attribuant l'appartenance de ce quartier aux ressortissants du Bénin. A cause des pressions suscitées par la réactivation de l'autochtonie ébrié, les ressortissants du Bénin se sont repliés sur les associations d'originaires et ne s'adonnent qu'aux activités politiques du pays d'origine.

Dans ce contexte de « retraditionnalisation » et de radicalisation des échanges marchands autour des ressources (terre par exemple) ayant facilité les expressions de la citoyenneté des immigrés sous le parti unique, les relations entre la chefferie de Gonzagueville et les notabilités ébrié sont passées de liens de voisinage à des liens de rivalité. La non reconnaissance de cette chefferie, la contestation de ces décisions sont simplement les indicateurs de négation de leurs tentatives à s'approprier le quartier.

Ces résultats obtenus convergent en partie avec ceux des auteurs comme Chauveau, Dozon, Akindès, Gnabeli et Babo. Ils sont d'ailleurs unanimes que l'ouverture démocratique, l'idéologie nationaliste et les pratiques marchandes ont été les facteurs clés de différenciation entre les immigrés et les groupes ethniques ivoiriens. On peut observer ces écarts dans la participation à la vie politique et la façon dont les appartenances aux espaces d'accueil se reconstruisent.

1.2 Au niveau du foncier

La réforme autour du foncier a permis de durcir les rapports sociaux entre les ressortissants du Bénin et les autochtones ébrié. Ce qui passe par la création d'un marché foncier et la déconstruction de toutes les initiatives de solidarité économique selon le modèle prôné sous le parti unique. En effet, depuis 1990, l'attachement aux idéologies nationaliste a permis de durcir les frontières identitaires et agricoles notamment avec la catégorie « étranger » (Chauveau 2000 ; Dozon 2000 ; Bredeloup 2003). L'idée est de renverser les monopoles d'immigrés, leurs formes de dominations économiques (Gnabeli 2008, Gnabeli et Lognon 2010). En milieu rural, cette réorganisation des pratiques économiques en faveur des groupes ethniques ivoiriens a facilité l'institution implicite d'un marché foncier (Chauveau 1997 ; Chauveau et al 2006). C'est aussi le lieu de redéfinition de la citoyenneté des immigrés (Dellville 2006 ; Banegas 1998).

A Gonzagueville, ce sont les relations tissées autour des ressources telles que la terre qui ont été influencées par le contexte marchand. Contrairement à la période du parti unique, ces rapports sont extraits des structures idéologiques de la gratuité, de don autour des ressources matériels et immatériels. Ils sont de ce fait réinscrits dans les rapports marchands. Dans cette perspective, la vie économique du quartier a été réorientée vers les principes standards de l'économie de marché : maximisation de profits, fixation de prix en vue de valoriser le foncier urbain. On peut comprendre ces types de transformation des rapports au foncier dans ce discours de la notabilité ébrié: *« les manières d'accéder à la terre ont changé. Avant nos parents faisaient des dons. Aujourd'hui, c'est sous la forme de contrat ou de vente qu'ils peuvent accéder aux terres. Aussi, puisqu'ils sont déjà installés, nous réclamons des droits de purge : chaque occupant de la terre doit verser une somme d'argent à la notabilité »*.

Ces prix ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les sommes d'argent symboliques versées sous le parti unique. Ils permettent de durcir l'offre et la demande de parcelles de terre. En guise de rappel, depuis 1990, la zone de Gonzagueville est visée pour l'urbanisation

et les opérations immobilières. Et, par la marchandisation autour du foncier urbain, les marges de manœuvres (occupation dite illicite, réattribution de parcelles de terre) des ressortissants du Bénin se réduisent progressivement. Les retraits de parcelles de terre, les demandes des agents immobiliers, le contrôle accru des autochtones ébrié sur la redistribution des parcelles de terre en sont les raisons. Pour avoir le monopole sur le marché local de la terre, les ressortissants du Bénin ont été stratégiquement mis à distance de ces ventes. Ce qui est encouragé par la croyance selon laquelle, seuls les autochtones ébrié sont habilités à vendre la terre.

Depuis l'initiation du marché foncier à Gonzagueville, les ressortissants du Bénin sont confrontés à des retraits de terre. Mais, ils se légitiment et se donnent le droit de vendre aussi des parcelles de terre. On le perçoit dans ce discours du chef de Gonzagueville : *« J'ai eu 26 hectares de plantation que j'ai lotis. Ces parcelles sont à deux (2) kilomètres après le Corridor. Les ébrié d'Abouabou m'ont arraché 11 hectares. Donc j'ai 15 hectares en ma possession. Les 200 hectares que j'ai acquis avec le Royaume de Moossou, je les ai vendu à la CIAT pour éviter les problèmes »*. Toutefois, ces tentatives de ventes de terre par les ressortissants du Bénin sont affichées comme étant à la base de la fragilisation continue de la cohésion locale. Refusant de laisser pérenniser une telle pratique, les autochtones ébrié se dressent contre elles. On le perçoit dans ce discours : *« Gonzagueville a été trop doux pour vous (allogène). Nous (Ebrié) allons reprendre le pouvoir et mettre de l'ordre »*.

Dans ce contexte de confrontations plus ou moins permanentes autour du foncier, les ressortissants du Bénin et les autochtones ébrié n'ont pas la même représentation de la réforme sur le foncier. Chez les premiers, les lois sur la propriété foncière (1998) sont présentées comme le principal facteur de la dégradation des rapports sociaux avec les autochtones ébrié. Par contre, chez les seconds, ces lois apparaissent comme le moyen adéquat pour protéger les ressources telles que la terre. Bien plus, il est question pour eux de réhabiliter leur identité d'autochtone à Gonzagueville. Au-delà du marché foncier, ils instituent des revendications collectives de terre, initient des lotissements collectifs et reconstruisent ces pratiques comme la politique locale de lutte contre l'allocation gratuite des parcelles de terre. En les activant, les réseaux politiques institués par les ressortissants du Bénin autour des parcelles de terre sont ignorés et déconstruits.

De telles stratégies sont censées mettre fin à la domination économique des ressortissants du Bénin, surtout autour du foncier urbain. Ce qui est révélé dans ce discours de la notabilité d'Abouabou : *« notre combat est de nous repositionner en tant que propriétaires fonciers. Les*

anciens chefs ont assisté impuissants, à ces installations anarchiques. Les richesses de notre village sont utilisées par des étrangers et nous n'en profitons pas. Pour la conservation des terres, je peux dire que chaque génération a sa mission : la première (les Tchagba) a fait les cessions de terre aux étrangers. Mais, ce n'était pas des cessions définitives. Les secondes générations (les Blessué) n'ont pas été regardantes sur le contrôle des propriétés foncières du village. La troisième génération (les Gnando) a tenté un processus de lotissement qui n'a pas abouti. Aujourd'hui la génération des Dougbô a repris les démarches et a obtenu quelques parcelles pour le lotissement au compte du village d'Abouabou ».

Les prestations de l'offre et de la demande autour des parcelles de terre urbaines sont préconisées comme la méthode pour déconstruire les initiatives de solidarité économique incitées sous le parti unique. En y privilégiant l'idéologie de l'échange marchand, les formes de tutorat et de paternalisme aux ressortissants du Bénin sont déconstruites et progressivement délaissés. Les autochtones ébrié, quant à eux, relégitiment leur statut d'ayant droit coutumier sur l'espace social, y revalorisent leur appartenance détrimant des acteurs Béninois.

2. Les enjeux de la déconstruction et de reconstruction de la citoyenneté des ressortissants du Bénin à Gonzagueville

La réforme sur la migration a contribué à l'émergence des pratiques marchandes entre les autochtones ébrié et les ressortissants du Bénin. Les formes d'exclusion, de redéfinition d'identités particularistes, les changements sociaux qui en découlent permettent de repérer plusieurs niveaux d'enjeux regroupés de façon suivante : d'une part, un enjeu de différenciation identitaire et un enjeu de développement d'une nouvelle légitimité économique des autochtones ébrié d'autre part.

2.1 Les enjeux de différenciation identitaire

Les enjeux de différenciation identitaire sont associés à des croyances politiques. Celles-ci mettent d'abord l'accent sur l'idée selon laquelle le fonctionnement en partie comme autochtones chez les immigrés Ouest africain n'est pas conforme aux règles institutionnelles en vigueur dans le pays. Ensuite, il y a la nécessité ressentie de penser à rendre formelle la gestion de la migration vue, l'évolution continue des données démographiques de la population immigré par exemple. C'est ainsi qu'au plan national, les lois sur le contrôle de la migration (1990), le code électoral (1991) et la nouvelle loi sur la propriété foncière (1998)

ont été mises en correspondance avec la diffusion de l'idéologie de l'ivoirité. Ce qui a débouché sur des processus de stigmatisation, la production d'un mythe pour montrer l'inutilité de ces immigrés dans la construction contemporaine de la nation (Dozon 2000 ; Gnabéli 2008 ; Babo 2012).

A Gonzagueville, ces enjeux de différenciation identitaire se matérialisent en des pratiques intéressées et sont de façon souterraine valorisés par l'offre et la demande des parcelles de terre urbaines. Le but est d'abord de dissocier l'identité béninoise qui a été historiquement associée au quartier, de réhabiliter celle des autochtones ébrié sur cet espace social. La déqualification de cet espace passe ainsi par la négation des caractéristiques significatives du quartier. En ce sens, ces propriétés qui ont conférées aux ressortissants du Bénin, c'est à dire l'histoire de sa fondation, sa mise en valeur agricole (création de plantation), politique (chefferie), et la modernisation des institutions locales (marché, électrification, rue, école) sont tout simplement ignorées. Par une telle stratégie, les autochtones ébrié profitent pour instituer leur contrôle sur les ressources économiques, politiques du quartier.

Les enjeux de différenciation identitaire ont été particulièrement visibles au niveau culturel. En outre, sous le parti unique, surtout entre 1980 et 1990, il eut une prédominance de pratiques culturelles béninoises sur l'espace public du quartier. Il était particulièrement animés avec les danses folkloriques béninoise (« Sangbétô », « Vaudou », « Couvitô », « Balèloulou »), sans contraintes. Or, depuis l'existence des lois sur la réforme de l'intégration au plan national, bien également la réactivation de l'autochtonie ébrié aussi, l'animation de cet espace public a été stratégiquement interdit aux ressortissants du Bénin. Bien plus, à cause de l'accent mis sur les rapports de profits, les intérêts marchands, les autochtones ébrié rejettent l'idée d'avoir un ancêtre symbolique commun avec ces derniers. Ils interdisent ainsi les rituels de libation ayant sens de légitimer toutes redistributions de parcelle de terre aux ressortissants du Bénin.

C'est par les pratiques marchandes que les différenciations sociales ont été progressivement réactualisées et/ou radicalisées. Elles sont spécifiquement incitées pour rappeler d'une part, à la clientèle qu'aucun ressortissant du Bénin ne peut hériter des parcelles de terre du quartier. A l'inverse, il s'agit de privilégier la reconnaissance du statut des ayants droits coutumiers que sont les autochtones ébrié, et non le fait que certains originaires (quelques naturalisés) disposent de certificats fonciers autour de ces parcelles de terre d'autre part. Par ces stratégies marchandes, la cohésion locale se fragilise. On en déduit alors que si par les schémas de don

ou de gratuité autour de la terre, la citoyenneté des ressortissants du Bénin à Gonzagueville a été consolidée autour des référents traditionnels ébrié (adoption de rituels, croyance en des ancêtres communs), par l'idéologie du marché, le retrait de ces éléments de socialisation devient la principale ressource qui déconstruit leur appartenance au quartier.

2.2 Les enjeux de légitimation économique chez les autochtones ébrié

De tels enjeux offrent l'opportunité de démontrer d'une part, l'utilité sociale et économique de la marchandisation autour des ressources comme la terre à Gonzagueville, la fragilisation des liens sociaux avec les ressortissants du Bénin d'autre part. Au-delà de ces pratiques, il est question de repositionner «stratégiquement» les activités économiques des autochtones ébrié. Ces pratiques sont surtout rattachées à la nouvelle loi sur le foncier (1998). Elles ont aussi pour conséquences majeure des conflits fonciers (Chauveau et Bobo 2001; Chauveau 2002 ; Desdoigts et Kouadio 2012).

Avec l'influence de la nouvelle loi sur le foncier, on assiste de plus en plus à l'exclusion des ressortissants du Bénin de la gestion du foncier. Du moins, les autochtones ébrié remettent en cause, non seulement leur participation à la vie économique de ce quartier, mais aussi leur appartenance à cet espace social. Ils suscitent pour ce faire des enjeux de légitimation économique qui renforcent les logiques de différenciation sociale. Ces pratiques ont déclenchées des sentiments d'exclusion et de dette chez les ressortissants du Bénin. Ces derniers pensent avoir donné « beaucoup » par la fondation du quartier, la mise en valeur agricole de l'espace, la modernisation des institutions politiques, économiques et culturelles du quartier au cours des périodes coloniales et du parti unique. Alors que, depuis le multipartisme post-parti unique, avec l'application de la réforme sur le fonctionnement des immigrés en Côte d'Ivoire, ils pensent recevoir en retour que de mépris.

Dans la nouvelle loi sur le foncier, bien qu'il ne soit pas annoncé de façon officielle la vente des parcelles de terre, ce non dit a permis d'activer des manœuvres en ce sens. La conséquence est que, sur les espaces d'accueil d'immigrés comme à Gonzagueville, on assiste de plus en plus à la prolifération de pratiques marchandes autour de la terre. De Fina (1997), Chauveau (1997, 2000, 2002), Chauveau et al (2006), Ibo (2006), Dahou et Ndiaye (2009) confirment ces transformations par l'analyse de l'intégration et la cohésion sur les espaces d'immigrés. Du moins, les pratiques de citoyenneté chez les immigrés ont été affectées depuis le multipartisme par les enjeux de légitimation économique des groupes ethniques ivoiriens.

Le retrait et la vente des parcelles de terre urbaines restent les réponses du processus de réhabilitation du pouvoir économique ébrié à Gonzagueville. Elles ont entraîné des changements sociaux considérables. Chez les ressortissants du Bénin, on note que , les liens symboliques au quartier (sentiment d'appartenance, acquisition de compétences autour de la terre, détention de certificats fonciers) sont défaits, ignorés et remplacés par la propension de l'autochtonie ébrié. En raison de la fragilisation des rapports continue autour de la terre, les liens de solidarité tissés sous le parti unique sont dévalorisés (Akindès 2003). Par conséquent, les autochtones ébrié ne veulent plus se reconnaître comme leurs tuteurs, durcissent les rapports locaux autour de la terre en y produisant des barrières opaques. Sous ce rapport par exemple, les mécanismes de contrôle et de surveillance des parcelles de terre urbaines depuis 1990 ont contribué à empêcher leur conservation par les ressortissants du Bénin.

Avec l'existence de la loi sur le foncier, et la réactivation de l'autochtonie ébrié, les autochtones ébrié revendiquent l'espace social de Gonzagueville. Pour ce faire, ils déconstruisent les pratiques de domination instituées par les ressortissants du Bénin sous le parti unique. Il s'agit par exemple du marquage de l'espace par l'identité béninoise, la réattribution de parcelles de terre aux autres groupes allogènes et allochtones installés sur le site.

A côtés des permanentes confrontations autour du foncier urbain, on peut également voir que dans le rapport au quartier, les ressortissants du Bénin sont tout simplement mis à l'écart des projets de lotissements , empêchés de participer au projets d'aménagement urbain et de pérenniser leur contrôle sur l'espace public. En renversant les liens tissés par les « béninois » autour de la terre, c'est toujours leur appartenance au quartier qui est contestée. Dans ce contexte marchand, la fragilisation des liens autour du foncier urbain est orientée par les règles fixées par les autochtones ébrié. Elle est supposée contribuer à combler un manque désormais gagné à travers les mécanismes du marché.

Conclusion

L'analyse de la transformation de la citoyenneté, des conflits à Gonzagueville est mis en rapport avec la réforme sur le statut des immigrés en Côte d'Ivoire. Les changements opérés dans ce quartier ont été expliqués à travers la variété des pratiques et des niveaux de participation politique, économique, culturelle chez les ressortissants du Bénin. Par la mobilisation de l'idéologie du marché, les pratiques de citoyenneté suscitées au cours des périodes de la colonisation et du parti unique ont été modifiées. Elles ont été déconstruites sur

la base des lois sur le contrôle de la migration (1990), le code électoral (1991) et la propriété foncière (1998). Ces lois sont d'ailleurs considérées dans l'imaginaire des immigrés comme n'étant pas favorables à une cohésion sociale « durable ».

A Gonzagueville, aussi bien au niveau politique que du foncier, elles ont renforcées les enjeux de différenciation identitaire, désintégration sociale. Les résistances et les conflits qui en découlent montrent que la réforme sur l'intégration des immigrés au plan national, n'a provoqué qu'un déphasage entre les faits et les représentations de la citoyenneté chez les ressortissants du Bénin à Gonzagueville. Cette nouvelle politique publique de l'intégration des immigrés n'a fait que contribuer à la radicalisation progressive des frontières identitaires entre ces derniers et les autochtones ébriés.

Bibliographie

Akindès F., 2003, Le lien social en question dans une Afrique en mutation. In Boulad-Ayoub J. et Boneville L. *Souveraineté en crise*, pp 379-403. Collection : Mercure du Nord. Québec : L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 569 pp. Disponible sur http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Akindès F., 2004, Racines des crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire. *Série de monographies*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Dakar. Disponible sur <http://www.codesria.org/IMG/pdf/Akindes.pdf>

Babo A. et Droz Y., 2006, Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. *Colloque international .Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues*, Montpellier. Disponible sur www.mpl.ird.fr/colloque_foncier/Communications/PDF/Babo.pdf

Babo A., 2010, Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire. In *Alternatives Sud*, Vol. 17- .Racisme : entre exclusion sociale et peur identitaire. Disponible sur www.cetri.be/IMG/pdf/racisme.pdf

Babo A., 2011, La politique publique de l'étranger et la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire. In Akindès F. (dir.) : *Côte d'Ivoire, la réinvention de soi dans la violence*, Editions du CODESRIA, Dakar. Disponible sur <http://www.codesria.org/IMG/pdf/2-Babo-2.pdf>

Babo A., 2012, L'étranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire : retour sur des regards nouveaux. In *Migrations Société, Cahiers de l'Urmis* N°144 / Vol. 24. <http://urmis.revues.org/1230>

Banfield E., 1958, *The Moral Basis of a Backward Society*. University of Chicago Press, Chicago. Disponible sur www.giannisilei.it/wp-content/uploads/pdf/Banfield.pdf

Banégas R., 1998, Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin. In *Politique africaine* no. 69:75-88, Karthala, Paris. Disponible sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/069075.pdf>

Bredeloup S., 2003, La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger. In *Revue Européenne des Migrations Internationales* vol. 19 - n°2. Les initiatives de l'étranger et les nouveaux cosmopolitismes. Disponible sur <http://remi.revues.org/461> ; DOI : 10.4000/remi.461

Chauveau J-P., 1997, Jeu foncier, institutions d'accès, et usage de ressources : étude de cas dans le centre - ouest ivoirien. In *Contamin B. et Memel Foté H. Le Modèle ivoirien en question : crise, ajustement, recomposition*. ORSTOM, Paris

Chauveau J-P., 2000, Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. In *Politique Africaine* n°78 : Côte d'Ivoire la tentation ethnonationaliste. Karthala, Paris.

Chauveau J-P., 2002, Une lecture sociologique de la loi ivoirienne de 1998 sur le domaine foncier. In *Document de travail de l'Unité RÉFO*, 6, Montpellier. Disponible sur horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/.../010029492.pdf

Chauveau J.-P. et Bobo K. S., 2008, La crise de la ruralité en Côte d'Ivoire forestière : Ethnicisation des tensions foncières, conflits entre générations et politique de libéralisation. In Ouédraogo J.-B. et Sall E. *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*. CODESRIA. Disponible sur <http://www.codesria.org/IMG/pdf/5-cotedivoire.pdf>

Chauveau J.-P. Colin J.-P. Jacob J.-P. et al., 2006, Modes d'accès la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest. Résultats du projet de recherche CLAIMS. In *Réforme agraire et coopératives /2*, FAO, pp.18-25. Disponible sur <http://pubs.iied.org/pdfs/12528FIIED.pdf>

Coudray C. et Gay M.-A., 2009, *Le défi des compétences: Comprendre et mettre en œuvre la réforme des études infirmières*. Masson, Paris.

Dahou T. et N'diaye A., 2009, Les enjeux d'une réforme foncière. In *Libéralisation et politique agricole au Sénégal*, Ed Tarik Dahou. PP 49-69. Disponible sur [http:// hal.archives-ouvertes.fr/.../PDF/Les_enjeux_da_une_rA_forme_fonciAirepdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/.../PDF/Les_enjeux_da_une_rA_forme_fonciAirepdf)

De Fina C., 1997, Rapports de pouvoir, relations clientélistes et conventions dans l'accès aux facteurs de production en agriculture de plantation villageoise. In Contamin. Memel F. *Le modèle ivoirien en question : crises, ajustements, recomposition*. ORSTOM, Paris,

Delville P.-L., 2006, Sécurité foncière, marchés et citoyennetés. In Chauveau J.-P. Colin J.-P. Jacob J.-P. et al. Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest. Résultats du projet de recherche CLAIMS. *Réforme agraire et coopératives* /2, FAO, pp.18-25. Disponible sur www.sosfaim.be/pdf/publications/defis_sud/74/securite_fonciere.pdf

Dembelé O., 2009, *Migration, emploi, pression foncière et cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Migration en Côte d'Ivoire : Document thématique*. Organisation internationale pour les migrations (OIM). Disponible sur www.iomdakar.org/.../migration_emploi_pression_fonciere_2009.pdf

Desdoigt A. et Kouadio K H., 2012, Déforestation, migrations, saturation et réformes foncières: la Côte d'Ivoire entre résilience rurale et litiges fonciers. Publié dans *MPRA Paper* 49938, University Library of Munich, Germany. Disponible sur mpra.ub.uni-muenchen.de/49938/1/MPRA_paper_49938.pdf

Dozon J.-P., 2000, La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme. Publié dans *Politique africaine* n° 78 : Côte d'Ivoire, la tentation ethnonationaliste. Karthala, Paris.

Gnabli R. Y., 2002, Lutttes politiques et reconstruction des identités collectives en Côte d'Ivoire (1990-2001). In *Journal des Anthropologues (Revue de l'Association Française des Anthropologues)*, n°88-89. AFA, Paris.

Gnabli R. Y., 2005a, Remarques sur la figure symbolique de l'étranger ouest africain durant la guerre en Côte d'Ivoire. In *NYANSA-Pô (Revue Africaine d'Anthropologie)*, n°3, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Université de Cocody, Abidjan,

Gnabeli R. Y., 2005b, Sédentarisation et non modernisation de l'habitat chez les allogènes en milieu rural ivoirien. In *NYANSA-Pô (Revue Africaine d'Anthropologie)*, n°2, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Université de Cocody, Abidjan

Gnabeli R. Y., 2008, La production d'une identité autochtone en Côte d'Ivoire. In *Journal des Anthropologues (Revue de l'Association Française des Anthropologues)*, n° 114-115. Disponible sur <http://jda.revues.org/326>

Gnabeli R. Y., 2011, Les enjeux politiques de l'immigration d'origine ouest-africaine dans la presse écrite en Côte d'Ivoire (1990-2007). In AKINDES F. (dir.) : *Côte d'Ivoire, la réinvention de soi dans la violence*, Editions du CODESRIA, Dakar. Disponible sur <http://www.codesria.org/IMG/pdf/3-Gnabeli.pdf>

Gnabeli R. Y. et Lognon J.-L., 2010, Construction sociale des monopoles dans l'économie informelle abidjanaise. In *Itinérés plus* (N° spécial Sciences humaines et Sciences sociales), Vol. 7, n° 8. Disponible sur <http://editions.cenarestgabon.com/.../Gnabeli%20Itineris%202010%20final.pdf>

Ibo J., 2006, Retraits des terres par les "jeunes" autochtones sur les anciens fronts pionniers de Côte d'Ivoire : expression d'une crise de transition intergénérationnelle, *Colloque international*, Les frontières de la question foncière, Montpellier

Kabbanji L. et Piche V., 2006, Politiques migratoires et migrations de travail des Burkinabé vers la Côte d'Ivoire. In *Determinants of International Migration' conference (DEMIG Conference)* 23–25. Wolfson College, University of Oxford. Disponible sur http://www-aidelf.ined.fr/colloques/Aveiro/Communications_Aveiro/Schoenmaeckers/T_Kabbanji_Pich.pdf

La Porta R. Florencio L S. Andrei S et al . , 1999, The Quality of Government. *Journal of Law, Economics and Organization* 15.

Lagadec A-M., 2011, La réforme des études d'infirmiers : compétences, socioconstructivisme et pratiques réflexives. In *Soins cadres*, 78 . Disponible sur https://www.chu-brest.fr/c/document_library/get_file?uuidpdf

Landes D., 1998, *The Wealth and Poverty of Nations: Why Some Are So Rich and Some So Poor*. W.W. Norton, New York. Disponible sur <http://www.colby.edu/economics/faculty/jmlong/.../landes.pdf>.

Leonard E. et Ibo J., 1994, Appropriation et gestion de la rente forestière en Côte d'Ivoire : la nature et l'homme. In *Politique Africaine* n°53, Karthala, Paris

North D., 1981, *Structure and Change in Economic History*. W.W. Norton, New York

Putman R., 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press. Princeton

Sachs J. et Warner A., 1997, *Natural Resources and Economic Growth*. Center for International Development and Harvard Institute for International Development Working Paper. Harvard University. Cambridge MA. Disponible sur <https://academiccommons.columbia.edu/.../NaturalResourcespdf>

Tremoulinas A., 2011, Qu'est ce qu'une bonne réforme. Publié dans : *Conjoncture économique*. Les conférences de l'ESC. .Disponible sur [_http : //analyse-eco.over-blog.com/article-qu-est-ce-qu-une-bonne-reforme-774](http://analyse-eco.over-blog.com/article-qu-est-ce-qu-une-bonne-reforme-774)

Weber M., 1958, La Religion de l'Inde. Sociologie de l'Hindouisme et du Bouddhisme. In *Archives De Sociologie Des Religions*. 162 ... Glencoe, Ill. The Free Press, VII-392. Disponible sur [http:// www.persee.fr](http://www.persee.fr)